

GROUPE :
 BESNARD Gaëlle
 DUMOULIN Roxanne
 PERISE Jeanne
 NODOT Julie
 KHRIJI Donya

La dépendance

I. Définition de concept :

Idée générale, représentation abstraite d'un objet ou d'un ensemble d'objets ayant des caractères communs. (Le Robert)

II. Définition du concept à travailler:

1) Brainstorming.

Limitation	Moteur	Mentale	14 Besoins fondamentaux
GIR	Médicamenteuses		Substances
Objet		Autonomie	Psychologique
Tutelle/Curatelle			Affective
Personne	perte d'autonomie		

2) Recherches documentaires sur les définitions, de quoi est-il fait ? quels en sont les attributs ?

Définition de la dépendance :

- Selon le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales : En 1370 “rapport qui lie certaines choses et qui les rends nécessaires les unes aux autres” (Oresme, Eth, éd A D Menut 7 d, p.116)
- Selon l'URMAD : La dépendance se caractérise par une perte d'autonomie significative, nécessitant l'aide d'un tiers pour accomplir les actes de la vie quotidienne. Elle peut résulter de divers facteurs, notamment le vieillissement, les maladies chroniques, ou les accidents. L'évaluation de la dépendance s'effectue à l'aide d'outils spécifiques, comme la grille AGGIR.
- Selon l'OMS : État psychique et parfois physique, résultant de l'interaction entre un organisme vivant et un produit, caractérisé par des réponses

comportementales ou autres qui comportent toujours une compulsion à rendre le produit de façon régulière ou périodique pour ressentir ses effets psychiques et parfois éviter l'inconfort de son absence (sevrage).

De quoi est fait la dépendance :

Elle repose sur :

- Plusieurs grands piliers :
 - La biologie
 - Physique
 - Psychologie
 - Sociale et Comportementale

(OMS)

- Différents niveaux de dépendances :
 - Légère
 - Modéré
 - Importante
 - Totale

(URMAD)

Outil de mesure, la Grille AGGIR (légifrance)

 **Tableau - Degrés de dépendance auquel correspond chaque Gir et aide financière possible**

Gir	Aide possible	Degrés de dépendance
Gir 1	<u>Apa</u>	Personne confinée au lit ou au fauteuil, dont les fonctions mentales sont gravement altérées et qui nécessite une présence indispensable et continue d'intervenants
Gir 2	<u>Apa</u>	• Soit personne confinée au lit ou au fauteuil, dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées et dont l'état exige une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante • Soit personne dont les fonctions mentales sont altérées, qui est capable de se déplacer, mais qui nécessite une surveillance permanente
Gir 3	<u>Apa</u>	Personne ayant conservé tout ou partie de son autonomie mentale, partiellement son autonomie locomotrice, mais qui a besoin quotidiennement et plusieurs fois par jour d'une aide pour les soins corporels
Gir 4	<u>Apa</u>	• Soit personne n'assurant pas seule ses transferts mais qui, une fois levée, peut se déplacer à l'intérieur de son logement, mais qui a besoin d'aides pour la toilette et l'habillement • Soit personne n'ayant pas de problèmes locomoteurs, mais qui doit être aidée pour les soins corporels et les repas
Gir 5	<u>Aide ménagère ou aide auprès de la caisse de retraite</u>	Personne ayant seulement besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas et le ménage
Gir 6	<u>Aide ménagère ou aide auprès de la caisse de retraite</u>	Personne encore autonome pour les actes essentiels de la vie courante

- Différents types :
 - Fonctionnelle
 - Physique
 - Psychologique
 - Comportementale
 - Affective / relationnelle
 - Sociale / économique

(HAS et l'OMS)

Les attributs :

- Le constat de dépendance repose sur des critères individuels de jugement plus ou moins objectifs ;
- La notion d'adaptabilité l'emporte sur celle d'état, la dépendance est relative et évolutive selon les modifications de l'environnement et de l'individu. Elle peut-être aiguë, passagère, permanente ou récidivante et varie selon les ressources personnelles, financières et relationnelles ;
- La dépendance évoque un état de besoin parfois incontrôlable, un désir compulsif, l'abandon progressif de tout autre plaisir, une incapacité physique ou psychique ;
- Elle nécessite l'aide d'autrui ou d'une substance.

(Cairn.)

3) Citez les auteurs et les sources.

<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/concept>

<https://www.cnrtl.fr/definition/dépendance>

https://www.urmad.fr/qu---est-ce-que-la-dependance--_ad96.html#:~:text=La%20dépendance%20se%20caractérise%20par,maladies%20chroniques%2C%20ou%20les%20accidents.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1229>

<https://stm.cairn.info/concepts-en-sciences-infirmieres-2eme-edition--9782953331134-page-147?lang=fr#s1n3%20:%20Nathalie%20Warchol.>

https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/arrete_du_31_juillet_2009_annexe_3.pdf

https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/arrete_du_31_juillet_2009_annexe_1.pdf

https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/arrete_du_31_juillet_2009_annexe_2.pdf

III. Exemples :

- Vie quotidienne :
 - toilette :
 - habillage
 - alimentation / substances addictives (drogue / alcool)
 - gestion des médicaments
 - utilisation des transports
 - gestion administrative/financière : tuteur/curateur

Premier exemple : Madame xxx à 82 ans et elle vit seule à domicile. Après avoir fait un AVC elle se retrouve paralysée de tous ses membres inférieurs et supérieurs droits ce qui limite considérablement son autonomie. Chaque jour, elle dépend de l'aide de son aide-soignante pour réaliser sa toilette car elle n'arrive plus à lever son bras droit ni à tenir correctement son savon. lors des repas elle ne peut pas découper sa viande et a besoin que son aide-soignante l'aide à manger.

- ce quotidien illustre le concept de dépendance car on observe une perte d'autonomie et un besoin d'assistance pour les activités de la vie quotidienne tels que les toilettes et l'alimentation mais elle présente aussi une vulnérabilité face aux risques multiples tels que les chutes ou la dénutrition

Deuxième exemple : monsieur xxx à 32 ans et il t'attend de troubles psychiatriques. Bien qu'il soit capable de se lever et de s'habiller de se nourrir seul, il dépend totalement de l'équipe soignante pour organiser son quotidien. Ces troubles cognitifs l'empêchent de gérer son budget de faire ses courses ou de suivre ses rendez-vous médicaux sans rappel.

- Ce quotidien illustre le concept de dépendance mais pas dans une incapacité physique mais dans une fragilité psychique et sociale : perte de repère, difficulté à prendre des décisions et besoins constants d'une personne pour l'encadrer et ainsi pouvoir maintenir une vie équilibrée.
- Liens avec le référentiel de formation, de professions et d'activités.

Formation :

- UE 3.2.S2 Projet de soins infirmiers ;
- UE 4.1.S1 Soins de confort et de bien-être.
- UE 2.7.S4 Défaillances organiques et processus dégénératifs ;
- UE 2.11.S1 Pharmacologie et thérapeutiques
- UE 4.7.S5 Soins palliatifs et de fin de vie
- UE 4.6.S3 Soins éducatifs et préventifs
- UE 1.1.S1 Psychologie, sociologie, anthropologie
- UE 4.8.S6 Qualité des soins et évaluation des pratiques

De profession :

- **Compétence 1** : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
 - 1. Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique
 - 3. Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution
- **Compétence 2** : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier
 - 4. Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées ;
 - 6. Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins
- **Compétence 3** : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens ;

2. Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps ;

3. Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité ;

6. Evaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins

- **Compétence 5** : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

2. Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement ;

6. Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes

D'activité :

- "(...) 3. De participer à l'évaluation du degré de dépendance des personnes ; (...)

- 5. De participer à la prévention, à l'évaluation et au soulagement de la douleur et de la détresse physique et psychique des personnes, particulièrement en fin de vie au moyen des soins palliatifs, et d'accompagner, en tant que de besoin, leur entourage." Art. R. 4311-2.

- « Relèvent du rôle propre de l'infirmier les soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie et visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution d'autonomie d'une personne ou d'un groupe de personnes.(...)» Art. R. 4311-3

- 1. Observation et recueil de données cliniques ;

observation du niveau de conscience ;

observation du comportement sur les plans psychologique et affectif

observation des capacités de verbalisation

Mesure du degré d'autonomie ou de la dépendance de la personne ; dans les activités de la vie quotidienne ; dans les activités plus complexes.

ressources et besoins de la personne ou du groupe

- 2. Soins de confort et de bien-être

Réalisation de soins et d'activités liés à l'hygiène personnelle : soins d'hygiène partiels ou complets en fonction du degré d'autonomie de la

personne ; aide totale ou partielle à l'habillage et au déshabillage; Aide partielle ou totale au choix des repas et à leur prise ; Surveillance de l'hydratation et aide à la prise de boisson régulière ; Aide à l'élimination selon le degré d'autonomie de la personne

Réalisation des soins et d'activités liés au repos et au sommeil : – installation de la personne pour le repos et le sommeil ;

Réalisation de soins et d'activités liés à la mobilisation : installation de la personne dans une position en rapport avec sa dépendance ; modification des points d'appui de la personne en vue de la prévention des escarres ; lever de la personne et aide au déplacement ; mobilisation de la personne.